

L'Anse-Saint-Jean, le 13 novembre 2017.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

\_\_\_\_\_ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 13 novembre à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :           Monsieur Anicet Gagné  
                                  Madame Cholé Bonnette  
                                  Monsieur Yvan Coté  
                                  Monsieur Victor Boudreault  
                                  Monsieur Richard Perron  
                                  Monsieur Éric Thibeault

305-2017  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron.

306-2017  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 octobre 2017
  - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 septembre 2017
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
  - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de octobre 2017
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
  - 6.1 Demande d'aide financière - Paroisse Saint-François d'Assise
  - 6.2 Souper bénéfice - Club de motoneige du Fjord
  - 6.3 CREDD - Forum régional sur l'énergie et la lutte contre les changements climatiques
  - 6.4 Résolution d'appui contre la violence conjugale
- 7. ADMINISTRATION**
  - 7.1 Maire suppléant
  - 7.2 Renouvellement FQM 2018
  - 7.3 Représentants municipaux pour le renouvellement de la convention collective
  - 7.4 Appel de mise en candidature pour le poste de directeur du développement

**8. TRAVAUX PUBLICS**

- 8.1 Pont accès du lac de la Catin
- 8.2 Proposition de service, Inspection de caméra, Municipalité de L'Anse-Saint-Jean
- 8.3 Demande de déneigement dans le cadre des chemins de tolérance
- 8.4 Avis de motion la tarification pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective
- 8.5 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal volet - RIRL
- 8.6 Programme AIRRL - Attestation de la fin des travaux
- 8.7 Demande d'une rencontre avec la direction régional du MTMDET

**9. URBANISME**

**10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 10.1 Autorisation de la régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord à utiliser le fonds de renouvellement des camions de la MRC du Fjord-du-Saguenay
- 10.2 Centre d'urgence 9-1-1 / Entente pour le dépôt d'un appel d'offres commun

**11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 11.1 Adhésion 2018 Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 11.2 Financement Trait-Union 2018
- 11.3 Critérium U 16 au Mont Édouard
- 11.4 Renouvellement Guide vélo 2018-2019
- 11.5 Camping municipal - Prévisions budgétaires 2018
- 11.6 Installation électrique concernant la tour cellulaire au Mont Édouard

**12. VARIA**

**13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

307-2017

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 OCTOBRE 2017

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 2 octobre 2017 soit accepté sans modification.

308-2017

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 septembre 2017 soit accepté sans modification.

309-2017

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS D'OCTOBRE 2017

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2017 au montant de 156 097.26 \$ et des paiements directs au montant de 16 719.64 \$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

310-2017

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Madame Cholé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets au coût de 35\$ chacun pour le souper bénéfique qui aura lieu le 1er décembre prochain.

311-2017

SOUPER BÉNÉFICE - CLUB DE MOTONEIGE DU FJORD

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter dix billets au coût de 25\$ chacun pour le souper spectacle bénéfique au profit du Club de motoneige et de la station du Mont Édouard qui aura lieu le 25 novembre prochain.

312-2017

CREDD - FORUM RÉGIONAL SUR L'ÉNERGIE ET LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Yvan Côté comme représentant de la municipalité au Forum régional sur l'énergie et la lutte contre les changements climatiques et de défrayer les coûts relatifs à cette activité.

313-2017

RÉSOLUTION D'APPUI CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Madame Cholé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de proclamer L'Anse-Saint-Jean municipalité alliée contre la violence conjugale.

314-2017

MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Yvan Côté à titre de maire suppléant pour les mois de novembre, décembre, janvier et février.

315-2017  
RENOUVELLEMENT FQM 2018

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion pour 2018 de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités au montant de \$ 1069.97 taxes en sus.

316-2017  
REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Yvan Côté, M. Richard Perron ainsi que le directeur général comme représentants de la municipalité pour le renouvellement de la convention collective qui vient à échéance le 31 décembre prochain.

317-2017  
APPEL DE MISE EN CANDIDATURE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QU'en 2017 la municipalité avait été en appel de candidature pour le poste de directeur du développement et que le poste est demeuré vacant;

CONSIDÉRANT QUE ce poste est stratégique pour le maintien du développement de la municipalité;

Il est proposé par Madame Cholé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'ouvrir le poste de directeur du développement et de mettre en place le processus d'embauche pour que le poste de directeur soit comblé au début de 2018.

318-2017  
PONT ACCÈS DU LAC DE LA CATIN

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur des travaux publics pour présenter une demande de subvention auprès du Ministère des ressources naturelles pour la réparation des ponts menant au lac de la Catin.

319-2017  
PROPOSITION DE SERVICE, INSPECTION DE CAMÉRA, MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

Il est proposé par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la dépense de 5070.00\$ plus taxes pour l'inspection par caméra du réseau d'égout de la municipalité.

320-2017  
DEMANDE DE DÉNEIGEMENT DANS LE CADRE DES CHEMINS DE TOLÉRANCE

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée par les résidents du chemin des Cévennes et des cimes pour participer au programme de déneigement des chemins de tolérance;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'inclure les chemins des Cévennes et des Cimes dans les chemins de tolérance identifiés au règlement 15-323 et d'appliquer le mécanisme de taxation prévu audit règlement pour les propriétaires viser par celui-ci.

321-2017

AVIS DE MOTION CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE SÉLECTIVE

Avis de motion est donné par Monsieur Yvan Coté que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant la tarification pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective.

322-2017

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL VOLET - RIRL

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a pris connaissance des modalités d'application du volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du Volet RIRL

323-2017

PROGRAMME AIRRL - ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que les travaux dans le cadre du programme AIRRL pour 2017 ont été réalisés, tels que prévus selon la subvention accordée et qu'une attestation de conformité des travaux et de surveillance des travaux soient joints à la présente résolution.

324-2017

DEMANDE D'UNE RENCONTRE AVEC LA DIRECTION RÉGIONAL DU MTMDET

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une rencontre avec la direction régionale du ministère des Transports afin de faire le point sur plusieurs dossiers concernant le réseau routier de la municipalité sous la juridiction du ministère des Transports.

325-2017

AUTORISATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DU FJORD À UTILISER LE FONDS DE RENOUVELLEMENT DES CAMIONS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

ATTENDU QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a signé une entente relative au mode d'utilisation des fonds obtenus dans le cadre du fonds de travaux correcteurs de l'entente Péribonka IV en 2005;

ATTENDU QUE chacune des municipalités partie à l'entente de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord a contribué depuis 2005 à un montant de 5000\$ par année par municipalité plus intérêts;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord désire obtenir les fonds disponibles du fond de renouvellement des véhicules pour financer des projets d'acquisition de véhicule incendie;

ATTENDU QUE chacune des municipalités s'engage à remettre un montant annuel de 5 000\$ dans le fond de renouvellement des véhicules de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean autorise et donne son accord à ce que les montants disponibles à même le fond de renouvellement des véhicules de la MRC du Fjord-du-Saguenay soient transférés pour le financement des véhicules acquis pour l'objet de l'entente intermunicipale.

326-2017

CENTRE D'URGENCE 9-1-1 / ENTENTE POUR LE DÉPÔT D'UN APPEL D'OFFRES COMMUN

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de s'assurer de maintenir les services d'un centre d'urgence 9-1-1 en vertu des articles 52.1 et suivants de la Loi sur la sécurité civile;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que ce centre d'urgence possède un certificat de conformité valide et délivré par le ministère de la Sécurité publique en vertu du Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appel d'urgence ;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que ce centre d'urgence 9-1-1 fournisse une répartition secondaire des appels basée sur la norme NFPA 1221 ;

CONSIDÉRANT que la présente démarche est effectuée en conformité avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie adopté par le conseil de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Honoré et les municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-D'Otis, Fernand-et-Boileau, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget, Larouche, Bégin, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord et la MRC-du-Fjord-du-Saguenay désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente pour le dépôt d'un appel d'offres commun ;

CONSIDÉRANT que le projet d'entente pour le dépôt d'un appel d'offres commun soumis prévoit la délégation du pouvoir à la MRC-du-Fjord-du-Saguenay afin de présenter une demande d'appel d'offres durant l'année 2017 et que l'acceptation d'une soumission par la MRC-du-Fjord-du-Saguenay liera les parties signataires de cette entente envers le soumissionnaire retenu ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder avec un appel d'offres commun afin de conclure une entente de services avec un centre d'urgence 9-1-1.

CONSIDÉRANT la Ville de Saint-Honoré et les municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-D'Otis, Fernand-et-Boileau, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget, Larouche, Bégin, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord désirent déléguer leurs pouvoirs à la M.R.C. afin de présenter l'appel d'offres ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Madame Cholé Bonnette, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay à procéder à l'appel d'offres commun et de conclure une entente de services avec le centre d'urgence 9-1-1 ;

D'autoriser le directeur général pour la signature de l'entente pour le dépôt d'un appel d'offres commun– Centre d'urgence 9-1-1 ;

327-2017

ADHÉSION 2018 TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion pour 2018 de la municipalité à Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean et de payer la cotisation 2018 au montant de \$ 1165.00 taxes en sus.

328-2017

FINANCEMENT TRAITD'UNION 2018

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Cholé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 3400.00\$ pour le Trait d'Union 2018

329-2017

CRITÉRIUM U 16 AU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE le Mont Édouard sera l'hôte du critérium U 16 en février prochain et que cet événement majeur nécessite un investissement pour l'achat de matériel et équipements pour la réalisation de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE par cet investissement, la municipalité pourra bénéficier de retombées économiques importantes et consolider les équipements au Mont Édouard qui serviront pour des activités futures;

Il est proposé par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'utiliser le Fond Péribonka de la MRC pour 2018-2019 et de déposer une demande dans ce sens auprès de la MRC dès qu'il sera possible, afin de retenir les fonds pour ce projet au montant de 49 600\$ sur deux ans.

330-2017

RENOUVELLEMENT GUIDE VÉLO 2018-2019

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la participation de la municipalité au guide Vélo-route de Promotion Saguenay pour 2018-2019 au monta de 500\$ en 2018 et de 1000.00\$ pour 2019 taxes en sus.

331-2017

CAMPING MUNICIPAL - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le budget 2018 du camping de L'Anse tel que déposé :

Revenus : 206 600 \$

Dépenses : 206 600 \$

. Salaire :	100 900 \$
. Frais d'exploitations :	105 700 \$

332-2017

INSTALLATION ÉLECTRIQUE CONCERNANT LA TOUR CELLULAIRE AU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a signé une entente avec Aide-Tic pour la fourniture d'électricité pour la tour cellulaire au Mont Édouard;

CONSIDÉRANT QUE la fourniture d'électricité à partir de l'infrastructure de la remontée A occasionne des coûts élevés et que ceux-ci pourraient être grandement réduits avec l'implantation d'une ligne électrique dédié;

CONSIDÉRANT QU'un estimé déposé par le directeur de la station du Mont Édouard fait état d'une dépense entre 3000.00\$ à 4000.00\$;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur de la station du Mont Édouard à aménager une ligne électrique dédiée à l'alimentation de la tour cellulaire au Mont Édouard et de défrayer les coûts reliés à cet aménagement.

#### RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Monsieur Victor Boudreault informe l'assemblée des points suivants :

- Travaux sur Périgny dans le cadre du programme AIRRL
- Informe la population concernant le fonctionnement du dépôt sec

Monsieur Anicet Gagné informe l'assemblée des points suivants :

- Embauche de la nouvelle coordonnatrice à La petite École, Mme Lysanne Boily qui entrera en fonction le 16 décembre

Monsieur Yvan Côté informe l'assemblée sur les points suivants:

- la Zec de L'Anse prendra en charge la pêche blanche sur le fjord cet hiver et ouvrira également certains lacs pour la pêche blanche sur le territoire de la Zec.

Monsieur Lucien Martel informe l'assemblée des points suivants :

- Installation des génératrices aux prises d'eau pour le système d'aqueduc municipal
- Ouverture du Mont Édouard en fin de semaine les 16 et 17 novembre

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

333-2017

#### FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Yvan Coté propose la fermeture de la séance à 20h01

---

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*